



>> DES TRAVAUX PRÉVUS SUR LA ROUTE D'ANCENIS

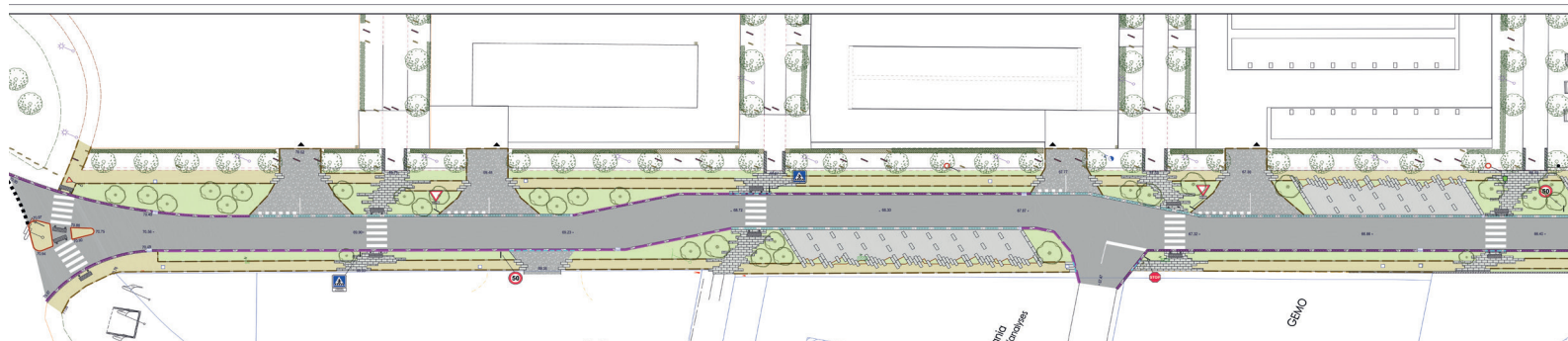
Un aménagement de la voirie entre les giratoires boulevard Dejoie et du Champilambart est prévu afin de transformer la route en voirie plus urbaine. Les travaux débuteront fin mars, début avril.

Les objectifs de ce projet sont :

- la requalification et le redimensionnement de la route pour sécuriser la voie piétonne,
- la mise en place de chicanes pour réduire la vitesse des véhicules,
- la réorganisation du stationnement,
- la création d'un aménagement spécifique pour accueillir les forains lors d'Expo-Vall'.

En parallèle, l'enrobée du parking n°4 du Champilambart sera repris.

Plan projet de voirie, route d'Ancenis



>> LIVRAISON DU SKATE-PARK

La ville a mis en service fin janvier, son nouveau skate-park. Ce projet est le fruit d'un travail mené par les élus et le Conseil Municipal des Enfants en concertation avec les techniciens et les jeunes pratiquant un sport de glisse. Le skate-park vient donc étoffer l'offre de loisirs sur le site du Champilambart, facilement accessible avec les parkings à proximité, les pistes cyclables et les cheminements doux aux alentours.



Cet équipement sécurisé est adapté à tous les âges, que l'on soit pratiquant, débutant ou confirmé. Le skate-park a été conçu pour intégrer les diverses pratiques issues des cultures

urbaines. D'une surface de glisse de plus de 400 m², la structure en béton propose des courbes et une aire de street avec une ligne de modules permettant d'enchaîner différentes figures, d'une relance de type quarter, pyramide et différents dénivelés avec des marches.

RÈGLES DE SÉCURITÉ ET DE BIEN VIVRE

Le skate-park est ouvert de 9h à 22h. Il est exclusivement destiné à la pratique du skateboard, du roller, du BMX et de la trottinette. Il est demandé aux utilisateurs de respecter la tranquillité du voisinage.

- Les équipements de protection de type casques, protège-poignets et genouillères **sont obligatoires**.
- L'accès au skate-park et son utilisation sont formellement interdits aux enfants de moins de 8 ans.
- Deux personnes au minimum doivent être présentes simultanément lors de l'utilisation du skate-park, afin de pouvoir prévenir les secours en cas d'accident.
- Le site est interdit aux engins motorisés, jeux de ballons et autres...
- L'utilisation du skate-park est interdit par temps de pluie.

Un panneau indiquant ces mesures de précaution sera installé sur le site.